



Liste du matériel pour la classe d'accueil et la 1^{re} maternelle

2025-2026

- 1 photo récente 10X15cm représentant la famille
- 1 grande photo récente 10X15 cm représentant votre enfant
- 1 PETITE boîte à collation facile à ouvrir et hermétique
- 1 boîte à tartines facile à ouvrir et hermétique (s'il reste manger à l'école)
- 1 boîte pour la garderie facile à ouvrir et hermétique (s'il reste à la garderie)
- 1 gourde de bonne qualité pour boire de l'eau (vérifier au cours de l'année si elle ne coule pas)
- le doudou et la tétine pour la sieste s'il en a l'habitude (ceux-ci resteront à l'école)
- 1 PETITE couverture et 1 PETIT coussin pour la sieste (**PAS DE COUETTE**)
- 1 cartable avec une tirette (les 2 ou 3 boîtes, la gourde et une farde de taille A5 doivent y rentrer)
- des vêtements de rechange : 1 sous-vêtement complet (slip/culotte et chaussette) + 1 pantalon + (de préférence un jogging) et 1 t-shirt/pull (pas de body)

Exemple de
gourde idéale avec
bec verseur



Pour rappel, votre enfant devant être « propre » à la rentrée scolaire
→ merci de le préparer à la propreté durant tout l'été !

Veillez, s'il vous plait, à marquer tous les objets du prénom complet de votre enfant !

Voici un lien utile pour préparer les affaires de votre enfant : www.ndi.be/conseils



A votre agenda pour une rentrée sans stress... !

Le jeudi 21 août entre 14h et 16h, nous invitons votre enfant à rencontrer sa future institutrice.

Au même moment, vous pouvez apporter le sac contenant les affaires pour la sieste et les vêtements de changes.

Réunion des parents **le mardi 26 août à 19H00**. Merci d'être présent : beaucoup d'informations seront données. Les enfants ne sont pas invités à cette réunion !

En vertu de l'article 100 du décret Missions du 24 juillet 1997 tel que modifié par le décret du 14 mars 2019, sont répertoriés comme des frais obligatoires :

- le transport et l'entrée à la piscine
- le transport et l'entrée aux activités culturelles et sportives liées au projet pédagogique ou d'établissement (ex : excursions scolaires, etc.)
- les séjours pédagogiques avec nuitée(s)

D'autres frais peuvent être demandés s'ils résultent du libre-choix des parents.